

BTS - DEMANDE DE COMMUNICATION DE COPIES

Spécialité..... Session.....

Etablissement scolaire fréquenté

Identification du candidat

Nom

Prénom

Date de naissance.....

Adresse complète.....

.....

.....

Téléphone..... Adresse mail

Je demande les photocopies numérisées de mes copies produites pour les épreuves écrites suivantes :

1.	4.
2.	5.
3.	6.

Les photocopies numérisées vous seront adressées par courriel à l'adresse courriel que vous aurez indiquée ci-dessus.

Le présent document est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

**Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
DEC2 – Bureau des BTS
21 rue Saint-Etienne
45043 ORLEANS Cedex 1**

Ou par courriel : bts@ac-orleans-tours.fr

Rappel des modalités de communication :

Pour des raisons matérielles, les demandes envoyées pendant les congés scolaires d'été ne pourront être traitées qu'à partir du mois de septembre.

La réglementation du BTS ne prévoit pas la possibilité de faire procéder à une nouvelle interrogation ou correction. Selon l'article D643-26 du code de l'éducation, « Les résultats définitifs des évaluations résultent de la délibération souveraine du jury. ».

La communication au candidat de sa copie d'examen n'est de nature à entraîner, en cas de contestation de la note, ni la remise en cause de celle-ci, ni du résultat final de l'examen.

Date

Signature